

L'image symbolique d'une affaire qui aura marqué la Belgique : des forces de l'ordre en plein trouble et deux petites filles dont les visages ne cesseront de susciter la compassion.



LA BLESSURE ET L'INDIGNATION TOUJOURS VIVES

**VINGT ANS QUE
LES PETITES JULIE
ET MELISSA ONT
ÉTÉ ENLEVÉES,
VINGT ANS QUE
LES BELGES SE
POSENT DES
QUESTIONS**

Le 24 juin 1995, Julie Lejeune et Melissa Russo disparaissent à Grâce-Hollogne, dans la région liégeoise. Le début d'une affaire hors norme qui va toucher, meurtrir, ébranler la Belgique entière. Les corps de ces petites filles seront retrouvés le 17 août 1996 à Sars-la-Buissière, une commune de la province du Hainaut, enterrés dans le jardin d'un certain Marc Dutroux. S'ensuivront de multiples révélations sur d'incroyables dysfonctionnements policiers et judiciaires qui vont bouleverser, scandaliser, écœurer tout un pays. Malgré la vérité judiciaire née du procès d'Arlon, le 22 juin 2004, les Belges n'ont jamais cessé de se poser des questions. Que reste-t-il de tout cela ? Beaucoup d'indignation et d'amertume dans le chef de ceux qui ont vécu ou suivi cette tragédie. C'est le cas du journaliste Michel Bouffioux. Pour avoir couvert ce dossier dès les premiers jours, il y a vingt ans, il est l'un de ceux qui le connaissent le mieux. Il raconte ce qui n'a pas fini de révolter.



IN MEMORIAM
Melissa Russo
et Julie Lejeune.

ON IGNORE DÉSORMAIS L'ESSENTIEL DE CE QUE FUT CETTE AFFAIRE D'ETAT

PAR MICHEL BOUFFIOUX

N'OUBLIEZ PAS ! » : tel était le slogan qui s'affichait naguère au dessus du pont de l'E42 à Grâce-Hollogne, à côté des regards innocents de Julie et Melissa, ces enfants qui auront définitivement 8 ans. Pourtant, j'ai le sentiment qu'on a tout oublié, à tout le moins qu'on ignore désormais l'essentiel de ce que fut cette affaire d'Etat, lui donnant parfois l'allure d'un fait divers. Un énorme fait divers, certes, mais un fait divers tout de même. Aujourd'hui, certains réduisent l'histoire de cet enlèvement et de ceux qui suivirent – An, Eefje, Sabine, Laetitia – aux actes d'un d'un monstre qui kidnappait, séquestrait et violait des gosses avec la complicité de sa « femme soumise » et de deux ou trois barjots. Une version réconfortante car, comme dans les fables de grands méchants loups, le mangeur d'enfants a finalement été mis hors d'état de nuire. Non par le chasseur,

que dans les années 1990 – et cela n'a pas changé –, ce monde ne manquait déjà pas de drames horribles, de faits criminels sordides, de misère et de malheurs, enfin de toutes ces matières que nous, les journalistes, nous malaxons au nom du droit de savoir. Pourquoi donc ce dossier Dutroux interpella-t-il plus que tout autre ? On peut évoquer le caractère horrible des crimes commis par un psychopathe et le fait que ses victimes étaient des enfants sans que cela soit suffisant à expliquer ce que fut cet inédit émoi des Belges.

Ce sentiment d'empathie exceptionnel pour le combat mené par les parents des enfants disparus s'est construit dans l'inconscient collectif avant même que l'on interpelle une ordure et ses complices ; il s'est nourri de ces mois qui ont précédé les arrestations d'août 1996, de ce temps affreux où les visages de Julie et Melissa trouvaient plus facilement place sur de petites cartes distribuées par des bénévoles que dans les pages de

bientôt, sera supprimée pour cause de réaménagement urbain ; ce chemin de Fexhe où elles avaient été aperçues, rentrant dans la voiture d'un inconnu, par une vieille dame qui n'est plus, tandis que la maison où elle habitait a été abattue. L'enlèvement s'est passé non de loin d'une stèle qui nous rappelle le souvenir de Julie et Melissa. Mais là encore... Ce monument risque, lui aussi, un jour, de devenir inaccessible parce qu'il se situe en zone de développement de l'activité aéroportuaire de Bierset.

Il reste la mémoire de ceux qui étaient là. Et moi je me souviens très bien. De tout. Des horreurs et de l'injustice. Comment oublierais-je l'été 1995 et les mois qui suivirent ? Comment pourrais-je rester silencieux, même vingt ans plus tard, alors que les années écoulées n'ont rien effacé de l'effroi que je ressentis en écoutant les appels désespérés des parents de Julie et Melissa ? Déjà, c'était le temps du déni... D'emblée, à vrai dire, ce fut le temps du déni. Et au

Comment pourrais-je rester silencieux, même vingt ans plus tard, alors que les années écoulées n'ont rien effacé de l'effroi que je ressentis en écoutant les appels désespérés des parents de Julie et Melissa ? Déjà, c'était le temps du déni...

bien sûr. Mais par de bons policiers qui lui ont fait avouer ses crimes. Rideau.

En simplifiant de la sorte le récit de ce que fut « l'affaire Dutroux », il est tout à fait impossible d'en encore comprendre le tsunami qu'elle provoqua dans la société belge. Comme si les 300 000 marcheurs d'octobre 1996 étaient descendus dans la rue pour se contenter de dire : « Non aux monstres ! »... J'imagine que les raisons de la Marche blanche doivent sembler bien indéchiffrables pour les moins de 25 ans. Mais pourquoi donc un pays tout entier s'est-il senti concerné, pourquoi plus par cette affaire que par une autre ? Tant il est vrai

la presse nationale. Pour comprendre ce qui a conduit les marcheurs blancs dans les rues de Bruxelles, il faut aussi n'avoir pas oublié les dysfonctionnements policiers et judiciaires, cette époque où les disparitions d'enfants étaient traitées avec une certaine inhumanité institutionnelle, comme des faits divers d'une importance relative.

Se souvenir, certes. Mais tout passe, tout casse, tout lasse. Le temps efface les traces. Et les témoins disparaissent. Le 24 juin 1995, Julie et Melissa ont été enlevées près d'un pont qui ne ressemble plus à ce qu'il était à l'époque. Elles avaient emprunté une rue qui,

fond, c'est tellement logique qu'on y soit revenu en 2015.

Je me vois dans la maison de Grâce-Hollogne face à Carine et Gino, Louisa et Jean-Denis. Ensemble, ils crient leurs inquiétudes, s'adressant à la conscience de ceux qui ont encore le pouvoir de changer le cours des choses : « On ne fait pas tout ce qu'il faudrait pour retrouver nos enfants, on les recherche comme si le temps ne comptait pas, comme s'ils étaient déjà morts. » Début décembre 1995, je reviens encore dans cette maison où les Russo me disent : « C'est évident que nous conservons l'espoir de retrouver un jour Julie et Melissa ! Com-



ment pourrait-on encore vivre autrement ? Tant qu'il n'y a pas de mauvaises nouvelles, nous voulons croire que les petites sont encore en vie... »

ET À CE MOMENT, ELLES SONT ENCORE EN VIE !

Mais personne, ou si peu de personnes et certainement pas dans le milieu de l'enquête, ne veut l'envisager. A ce moment même, les petites filles de Grâce-Hollogne se trouvent à deux pas du centre-ville de Charleroi, enfermées dans une sinistre cache sous la « responsabilité » de Michelle Martin, la fidèle épouse et complice de Dutroux, lequel est emprisonné depuis le 6 décembre 1995 pour une affaire de vol. Mais elle ne les nourrit pas. Elle ne vient que pour ses chiens. Et ces paroles des Lejeune rejaillissent aussi : « On peut tout imaginer. Et si elles étaient quelque part en Belgique ? » me disent-ils quelques semaines plus tard. Quelques semaines trop tard, ils ne le savent pas encore. Nous sommes en juin 1996. Le 20 mars 1996, Dutroux est sorti de prison et, pendant sa captivité, Martin n'a rien fait, d'aucune manière, pour aider les enfants séquestrés dans la cave

de Marcinelle. Le couple de pervers, ils en témoigneront tous deux, retrouve Julie et Melissa mourantes. Elles vont bientôt être enterrées à l'aide d'une pelleuse à Sars-la-Buissière. Dans le même trou, Dutroux a jeté en novembre 1995 l'un de ses complices, sans doute le type qui, à la même époque, l'avait aidé à ensevelir An et Eefje, enlevées à la Côte belge en août 1995.

Je revis les heures passées à écouter les parents de Julie et Melissa. Cela se situe avant l'arrestation de Dutroux et quand je publie leurs paroles d'espoir, certains collègues me suspectent d'entretenir un égarement causé par la douleur. Ils raillent cet accompagnement sur une « voie sans issue » qui, comme aujourd'hui le chemin de Fexhe, disparaîtra certainement un jour dans la zone grise des affaires non élucidées. A ce moment, beaucoup de personnes dans les milieux judiciaire, policier et médiatique, mais aussi d'une manière plus générale dans l'opinion, ont déjà enterré les petites. Et ils l'ont fait bien avant qu'elles soient mortes. (Suite page 74)

4 juillet 1995. Il y a dix jours que les petites Julie et Melissa ont disparu. Leurs parents (de gauche à droite, Louisa et Jean-Denis Lejeune, Gino et Carine Russo) s'adressent à la presse. A cette époque, il n'y avait pas encore beaucoup de micros...

24 juin 1995 Julie Lejeune et Melissa Russo, 8 ans, sont enlevées à Grâce-Hollogne.

7 juillet 1995 Les gendarmes de Charleroi informent leurs collègues de Liège qu'ils ont fait le rapprochement entre l'enlèvement de Julie et Melissa et un suspect nommé Dutroux, connu pour délinquance sexuelle et ses projets d'enlèvements de jeunes filles.

9 août 1995 Réunion des gendarmes qui s'occupent du dossier « Julie et Melissa » au BCR à Bruxelles et décision secrète de mener une enquête parallèle, qui se matérialisera par la mise sur pied d'une infructueuse mise sous surveillance des maisons de Dutroux : l'opération Othello.

22 août 1995 An Marchal et Eefje Lambrecks, âgées de 17 ans et 19 ans, disparaissent. Elles venaient d'assister à un spectacle au casino de Blankenberge.

A une date ignorée en septembre 1995 An et Eefje sont tuées et enterrées à Jumet, près du chalet où vit le complice présumé de Dutroux, Bernard Weinstein.

Fin novembre 1995 Dutroux assassine Bernard Weinstein.

6 décembre 1995 Marc Dutroux est arrêté pour avoir enlevé et séquestré trois personnes avec lesquelles il avait un différend dans le cadre d'un trafic de camions. Les gendarmes, qui n'ont toujours pas communiqué leurs informations sur Dutroux à la juge d'instruction chargée du dossier « Julie et Melissa » à Liège, ont échoué dans leur opération d'observation parallèle de Dutroux. Ayant travaillé hors le contrôle d'un juge d'instruction, ils n'ont pu obtenir jusque-là des mandats de perquisition pour rentrer chez Dutroux. Dès lors, ils font des pieds et de mains pour rentrer ce nouveau dossier à charge de Dutroux afin d'obtenir les fameux mandats de perquisition, tout en continuant à dissimuler ce qu'ils savent déjà dans les affaires d'enlèvement.

13 décembre 1995 René Michaux et ses collègues de la BSR de Charleroi perquisitionnent enfin chez Dutroux à Marcinelle. Julie et Melissa sont dans la cache. Michaux, descendu dans la cave, n'en découvre pas la porte. Il croit entendre des voix d'enfants mais il estime qu'elles viennent de l'extérieur.

20 mars 1996 Marc Dutroux est libéré. Il retrouve son épouse Michelle

JUSQU'ÀUX ARRESTATIONS D'AOÛT 1996, il est vrai que tous ceux qui laissent les parents crier dans le désert ont des circonstances atténuantes. La communication du Parquet général de Liège se veut tellement rassurante. Avec son air bonhomme, feu le procureur Léon Giet dément systématiquement les critiques des parents éplorés, sous-entendez « un peu à côté de leurs pompes ». Il ne faut surtout pas que la population pense un seul instant que, dans un tel dossier, tout n'est pas tenté, qu'elle puisse s'imaginer qu'une telle enquête serait potentiellement hypothéquée par un manque de rigueur.

Le bras de fer des parents de Julie et Melissa avec la justice dure quatorze

mois. A cette époque, je croise parfois ces enquêteurs qui jouent au chat et à la souris avec les familles. Ne répondant pas aux nombreuses questions qu'elles leur posent. Ou alors de manière elliptique, énigmatique, voire contradictoire. Il y a de la morgue chez ces gens-là. De la suffisance dans leur attitude. Le nécessaire secret de l'instruction offre à certains flics un pouvoir dont ils abusent. Certes, deux ou trois gendarmes parlent plus aux parents, ils semblent plus humains. Il apparaîtra plus tard que ce sont ceux-là qui leur ont le plus menti. Insondable nature de l'homme, surtout de celui qui agit sous le couvert de l'uniforme.

Je partage encore l'indignation profonde des parents de Julie et Melissa me racontant leurs rares et traumatisantes rencontres avec la juge d'instruction.

« Une femme qui fonctionne sous Windows », me dit Gino Russo. J'entends encore l'émotion teintée de colère qui traverse la voix d'une maman m'évoquant sa rencontre avec une substitute du procureur du Roi qui, à quelques jours de Noël 1995, vient de lui présenter de « sincères condoléances ».

Le temps passe dans la douleur. Les bévues et les mensonges de certains policiers s'accumulent. Après An et Eefje, et malgré la grande estime que porte l'état-major de la gendarmerie à son Bureau central de renseignement, malgré son envie de promouvoir sa « cellule disparition » récemment créée, les rapprochements pourtant évidents entre toutes ces affaires d'enlèvements ne sont pas faits ; en tous cas, ils ne débouchent pas sur l'arrestation de Marc Dutroux et consorts.

16 août 1996. Dutroux est arrêté depuis trois jours. Il vient de se livrer à des aveux partiels qui ont conduit à la délivrance de Sabine Dardenne et de Laetitia Delhez. Le lendemain, les corps de Julie et Melissa seront retrouvés à Sars-la-Buissière.



Il faudra que le « monstre » soit livré sur un plateau au travers des témoignages d'une bonne sœur et d'un jeune homme ayant relevé partiellement le numéro de plaque de sa camionnette à Bertrix, le 9 août 1996, jour de l'enlèvement de Laetitia Delhez.

Août 1996, je suis en vacances au bord de l'Atlantique, près de La Rochelle. A peine arrivé, je reviens en Belgique, laissant mes enfants avec leur mère. Les larmes et les sourires mêlés des petites Sabine et Laetitia viennent de faire le tour du monde. Je me dis que l'homme arrêté, ce Dutroux, n'a pas la tête d'un monstre. D'autres noms tombent. Martin, Lelièvre, Nihoul. Je sursaute, j'ai déjà enquêté sur ce Nihoul en 1989. Je ressors le dossier, je réanime des contacts, je découvre les partouzes qu'il organisait, notamment au château de Faulx-les-Tombes. Mais ce que je retiens plus de ces jours-là, c'est mon arrivée chez les Russo, peu après la découverte des corps de Julie et Melissa.

Julie, Melissa, An et Eefje sont aussi mortes d'avoir été oubliées. Non pas par leurs parents, mais par des institutions policières et judiciaires qui n'ont jamais géré les recherches comme il aurait fallu

Il n'y avait pas de mots à dire, je n'en ai toujours pas à écrire. Etat de choc.

Mortes d'avoir été maltraitées, mortes d'avoir été violées, mortes d'avoir été affamées, mortes des crimes commis par une association de malfaiteurs, tout cela c'est vrai. Mais « l'affaire Dutroux », c'est encore autre chose. Julie, Melissa, An et Eefje sont aussi mortes d'avoir été oubliées. Non pas par leurs parents, mais par des institutions policières et judiciaires qui n'ont jamais géré les recherches comme il aurait fallu.

AUJOURD'HUI ENCORE, IL M'EST IMPOSSIBLE DE PENSER À LA DÉCOUVERTE DES CORPS DES VICTIMES sans me sentir mal. Les images m'insupportent, celles que j'ai vues notamment dans des fardes que je n'aurais pas dû ouvrir. Ce n'est qu'après ces découvertes macabres que l'on se rendit compte de l'ampleur du mal... institutionnel. Les parents qui avaient

exprimé des craintes sur la bonne marche des enquêtes ne se doutaient pas qu'ils avaient pu avoir raison à ce point ! Comment auraient-ils pu envisager que, deux semaines seulement après l'enlèvement de Julie et Melissa, la gendarmerie disposait déjà du nom de Dutroux, de ses antécédents en matière de délinquance sexuelle et, en prime, de ses projets d'enlèvements, en ce compris sa volonté d'aménager des caches dans ses caves pour y loger ses victimes ? En réalité, d'assez d'éléments pour forcer immédiatement la porte de ce suspect avec un mandat de perquisition, ce qui, inmanquablement, aurait débouché sur la découverte des petites ! Qui aurait pu imaginer que des officiers avaient préféré la « stratégie » d'observer les maisons de leur « cible » sans jamais y pénétrer, poussant l'imbécillité ou la perversité au point de se retrouver statiques, en août 1995, devant un immeuble où se trouvaient rassemblées Julie et Melissa, An et Eefje ?

Ces jours-ci, on reparlera sans doute beaucoup de « la diabolique et introuvable cache » qu'avait aménagée Dutroux, ce chapitre incontournable de la fable du monstre de Marcinelle. On vous bassinera avec le gendarme Michaux qui passa à côté de ce lieu de détention inhumain par deux fois sans le mettre au jour, on vous rappellera ces « murmures » d'enfants qu'il entendit sans les attribuer à Julie et Melissa. Jeunes de moins de 25 ans, mais vous aussi les autres qui avez oublié, sachez surtout que les perquisitions bâclées de la gendarmerie furent très tardives. Que pendant des semaines tout à fait cruciales, il aurait suffi de rentrer avec des mandats dans la maison de Marcinelle. Que si les gendarmes l'avaient fait pendant l'été 1995, comme cela s'imposait, les activités criminelles de Dutroux auraient été interrompues dès ce moment et ses victimes seraient encore vivantes !

(Suite page 76)

Martin, qui était chargée de ravitailler Julie et Melissa pendant sa détention. Elle ne l'a pas fait. Ils diront tous les deux que les petites filles de Grâce-Hollogne étaient encore en vie à ce moment. Deux jours plus tard, le couple de pervers évacue les corps de Julie et Melissa, qui sont enterrées dans l'une des propriétés de Dutroux à Sars-la-Buissière.

28 mai 1996 Sabine Dardenne, âgée de 12 ans, est enlevée à Kain dans le Tournaisis.

9 août 1996 Laetitia Delhez, 14 ans, est enlevée à Bertrix, dans le Luxembourg belge.

12 août 1996 Dans le cadre de l'enquête sur l'enlèvement de Laetitia, une religieuse donne des informations concernant une camionnette suspecte. Un jeune homme confirme ses propos et livre une partie du numéro de plaque d'immatriculation. La piste mène les enquêteurs vers Marc Dutroux, très bien connu des services de gendarmerie.

13 août 1996 Marc Dutroux, Michelle Martin et Michel Lelièvre sont interpellés. Dans un premier temps, tous nient les faits.

14 août 1996 Aveux de Marc Dutroux et de Michel Lelièvre concernant l'enlèvement de Laetitia, mais également de Sabine.

15 août 1996 Laetitia Delhez et Sabine Dardenne sont libérées de la cave de Marcinelle où elles étaient séquestrées.

16 août 1996 Michel Nihoul, dont le nom avait été cité par Lelièvre et Martin, se rend à la police. Michel Lelièvre reconnaît avoir participé à l'enlèvement d'An Marchal et Eefje Lambrechts.

17 août 1996 Les dépouilles de Julie Lejeune et de Melissa Russo, ainsi que celle de Bernard Weinstein, complice présumé de Dutroux dans les enlèvements, sont exhumées à Sars-la-Buissière.

3 septembre 1996 Les corps d'An et Eefje sont découverts enterrés près du chalet de Bernard Weinstein à Jumet.

14 octobre 1996 Le juge d'instruction Jean-Marc Connerotte est dessaisi par la Cour de cassation sur action en récusation de la défense de Marc Dutroux, rejointe par celle de Michel Nihoul. La Justice lui reproche d'avoir participé, en compagnie du

